

## **La diffusion du féminisme au temps de Louise de Labé**

*Paru dans Louise Labé 2005. Études réunies par Béatrice Alonso et Éliane Viennot  
Saint-Étienne, Publications de l'Université, 2005*

Cet article n'a d'autre ambition que d'éclairer le contexte culturel, idéologique et politique dans lequel s'insèrent l'œuvre de Louise Labé et Louise Labé elle-même. Tous les exégètes sérieux l'ont dit : on ne sait pas grand chose sur l'autrice ; et nombre d'entre eux ou elles se sont demandé comment cette simple fille et femme de cordier avait pu acquérir à la fois cette maîtrise de l'écriture dont témoignent les *Œuvres* publiées en 1555, cet entregent qu'attestent les vingt-quatre poèmes fermant le volume, et cette volonté de « parler au monde » qui relie l'ensemble. S'il est vain de rêver sur les blancs de l'histoire, il peut être utile de mieux cerner l'ambiance dans laquelle évoluaient les femmes de son temps.

Bien trompeuse est en effet, pour un œil non averti, la tranquille ouverture de la dédicace à Clémence de Bourges (« Étant le temps venu, Mademoiselle, que les sévères lois des hommes n'empêchent plus les femmes de s'appliquer aux sciences et disciplines... »). On croit y lire un constat typique de la Renaissance (« les temps difficiles sont dépassés, vive les temps nouveaux ») quand il convient d'y voir une stratégie discursive (« je dis que les temps difficiles sont dépassés ; je choisis donc une voie pacifique pour m'exprimer, en même temps que je donne de vous, hommes qui me lirez, une image flatteuse ; soyez donc pacifiques à votre tour, et à la hauteur du miroir que je vous tends »). Cette stratégie, Louise la pratique d'une manière plus positive que d'autres (qui se mettent volontiers en scène en tant que « pauvres femmes » au « débile engin »), liée peut-être au peu qu'elle a à perdre dans l'aventure (la plupart des autres autrices sont issues de groupes sociaux plus élevés), mais elle l'a apprise dans la pratique de son époque : une époque où les lettrés étaient très majoritairement opposés à l'expression publique des femmes, où ils le disaient haut et fort, et où les femmes avaient appris à faire avec cette hostilité, voire avaient élaboré des moyens pour contourner les obstacles mis sur leur chemin.

Le temps de Louise Labé est en effet marqué par une très forte tension des rapports entre les sexes, que l'expression « querelle des femmes » adoptée par les historiens depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ne traduit qu'imparfaitement ; nombre de ses contemporains parlent de « guerre », les plus honnêtes précisant que ce sont les hommes qui la font aux femmes. Loin d'être un jeu littéraire, comme on l'a trop souvent dit, et loin d'être circonscrite au domaine des lettres, l'extraordinaire production de propos misogynes que connaît la période accompagne en fait une offensive généralisée, qui va de la dégradation de la condition juridique des femmes à la chasse aux sorcières, en passant par la prolétarianisation du travail féminin et par l'adoption de la théorie politique dite de la « loi salique » (soit l'incapacité des femmes à hériter et à transmettre la couronne) ; une « guerre » dont le centre névralgique est la question de l'éducation – ou plus exactement la question du savoir patenté : celui qui s'enseigne à l'université, se traduit en « grades » et ouvre sur les charges prestigieuses. Cette offensive, au moment où Louise se lance dans l'écriture, n'est pas neuve, non plus que les ripostes mises en place pour tenter de l'endiguer ou d'en atténuer les effets. Repérable dès la fin du

XIII<sup>e</sup> siècle, elle s'est renforcée au cours du suivant, présidant aux premières réactions connues (celles de Christine de Pizan, au tournant des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles ; celles qui nourrirent la querelle de la « dame sans merci » ; celle de Martin Le Franc...). Et de fait, cette offensive caractérise toute la phase de construction des États modernes, processus dans lequel la France était en avance sur la plupart des pays européens. Il n'empêche que le temps de Louise (pris au sens large : celui où elle a grandi et où ont grandi ses parents aussi bien que ses maîtres) présente des caractéristiques particulières au sein de cette « longue durée ». Depuis l'arrivée aux affaires d'Anne de France, en 1483, c'est-à-dire depuis le retour d'une femme au pouvoir (figure dont tant d'hommes de l'élite croyaient le royaume des lys définitivement débarrassé), puis avec l'installation de cette figure au cœur de la vie politique du XVI<sup>e</sup> siècle (avec la deux fois reine Anne de Bretagne, la deux fois régente Louise de Savoie et les deux très grandes maîtresses royales que furent la duchesse d'Étampes et Diane de Poitiers), la France est entrée dans un temps de conflit aigu entre les partisans de l'égalité des sexes et ceux de la domination masculine – pour employer une terminologie qui, pour être d'aujourd'hui, ne trahit en rien les positions en présence.

C'est de ce contexte-là, marqué par une « diffusion du féminisme » volontariste, qu'il sera ici question : de ce qui se passe en amont de la position de Louise Labé, et qui peut expliquer à la fois comment le féminisme « vient à elle » et pourquoi elle s'en empare afin de continuer à le « diffuser ». Dans les limites de cet article, je ne pourrai qu'évoquer la contribution des femmes des couches supérieures de la société dans ce processus de diffusion, ainsi que la reprise de leurs efforts dans les milieux moins élevés. Il faut toutefois garder à l'esprit que bien des hommes ont délibérément participé à cette tâche, prenant parti pour leurs maîtresses (au sens politique du terme), aidant leurs amies, leurs parentes ou leurs compagnes, leur déléguant du pouvoir, manifestant leur accord pour qu'elles en exercent, voire affrontant les « ennemis des femmes », que ce soit dans des textes, à la Cour ou dans bien des situations de la vie quotidienne. Ce ne sont pas les témoignages qui manquent, mais la place de les traiter ici<sup>1</sup>.

---

1. Pour des développements plus conséquents sur ces divers aspects, voir le chapitre 11 de mon ouvrage (à paraître chez Perrin) : *La loi salique, ou L'exception française. Pour une histoire des relations des sexes et du pouvoir*. Rappelons tout de même que Mercure-Louise évoque ces femmes qui, « pour plaire à leurs poètes amis, ont changé leurs paniers et coutures en plumes et livres » ; et donnons deux exemples, bien proches d'elle, d'« amis des femmes » engagés. En 1552, Pontus de Tyard avait adressé son *Solitaire premier* « aux doctes, gentils et gracieux esprits français », mais tout particulièrement aux « dames françaises » dont il entendait défendre l'honneur contre « certains Thucydide de ce temps », « taupes de ce siècle », « ténébreux misogynnes », qui « confinent le nom et la louange » de leurs mérites « loin de toutes oreilles », et « qui, non contents de ce, vous imputent (pour couvrir la vile impudence de leurs cruels outrages) la faiblesse pusillanime, l'ignorance, l'inconstance, le défaut d'amitié, l'impromptitude de conseil, la lubricité, et tels vices mensongers que l'horreur ne me permettrait de réciter si je n'avais raisons et exemples pour les dédire. » Le couple mis en scène dans son dialogue reprenait ensuite cette démonstration, puisque Pasithée, jeune veuve déjà fort savante et désireuse d'acquérir un savoir encyclopédique, y reçoit les leçons de Solitaire, qui entend bien, à travers son exemple et celle des autres femmes doctes, contraindre les « sévères censeurs » à « confesser que l'esprit logé en délicat corps féminin, et la langue française [par opposition à la latine], sont plus capables des doctrines familières et abstruses, que leurs grosses têtes coiffées de stupidité. » (éd. Baridon, Genève, Droz, 1950, pp. xxi-xxiv et 66). De même, Claude de Taillemont avait dénoncé dans ses *Discours des champs faez* (1553) les responsables de l'ignorance grandissante des femmes : « la coutume, qui est seulement, et selon le vulgaire, de savoir filer, et faire leur ménage » ainsi que « la tyrannie des hommes », qui oblige

\*

La focalisation sur les « grandes » dans l'étude de ce processus est de toute façon prioritaire pour comprendre le bagage de Louise, et parce qu'elles y ont œuvré plus que quiconque (pour autant qu'on le sache aujourd'hui), et parce qu'elles furent la principale source de cette diffusion. Ouvertement attaquées depuis des lustres (« les antiféministes, rappelle Jean-François Solnon, ne cessent de brocarder la place réservée aux dames dans les palais royaux<sup>2</sup> » ; mais la chose est valable pour les cours princières du XV<sup>e</sup> siècle), elles étaient à la fois les plus intéressées par la mise en place de moyens leur permettant de résister à la dégradation de leur positions, et les plus capables de le faire.

Inutile d'insister ici sur l'exercice du pouvoir politique, central pourtant dans toute cette affaire, car ressenti (les choses n'ont guère changé !) comme hautement symbolique, véritable synecdoque des autres pouvoirs. Il suffira de dire qu'elles ne *pouvaient pas* contester ouvertement le nouveau système de dévolution de la couronne expérimenté au XIV<sup>e</sup> siècle, théorisé au suivant, et déjà entériné, au temps où Louise écrit, par deux transitions dynastiques pacifiques (celle de Charles VIII à Louis XII ; celle de Louis XII à François I<sup>er</sup>) ; elles ne pouvaient pas, parce qu'au XVI<sup>e</sup> siècle on ne pouvait plus revenir en arrière – et que du reste, l'aurait-on pu (remettre en selle les Capétiens directs), elles n'auraient pas occupé les places qu'elles occupaient... Elles biaisaient donc, exerçant le pouvoir d'une part dans toutes les positions laissées intactes par le nouveau système (en tant que duchesses, comtesses, dames...), d'autre part dans les failles qu'il avait ouvertes (notamment en fonction de régentes, qui ne leur échut toutefois jamais sans manœuvres, et qu'aucune ne conserva sans luttes) et enfin dans les nouvelles positions induites par la « modernité », c'est-à-dire la marche vers la monarchie absolue ; c'est celle-ci, en effet, qui voulait que depuis Charles V et surtout Charles VI il y eût une cour royale digne de ce nom ; que depuis Charles VII il y eût des « maîtresses royales » ; et que, face à la résistance des grands seigneurs à ce processus (qui se traduisait par des trahisons incessantes), le roi fût désormais poussé à gouverner avec sa mère, sa sœur, sa maîtresse ou ses favoris, plutôt qu'avec lesdits grands seigneurs.

Cette impossibilité, pour les femmes les plus puissantes, de contester frontalement le système qui les excluait de l'héritage du trône, couplée à leur capacité réelle à exercer le pouvoir (seules ou conjointement), explique que la position des féministes du XVI<sup>e</sup> siècle ait généralement été celle que Louise expose dans sa dédicace : « si nous ne sommes faites pour commander, si [*néanmoins*] ne devons-nous être dédaignées pour compagnes tant ès affaires domestiques que publiques, de ceux qui gouvernent et se font obéir. »

Le seul domaine où Louise recule dans sa conception de l'égalité des sexes est bien le « commandement » – suprême s'entend. La gestion des « affaires publiques » n'entre pas dans cette exception. L'accès aux armes non plus, comme l'ont remarqué avec étonnement bien des commentateurs de la poétesse lyonnaise, interloqués par sa référence à la reine guerrière Sémiramis (Élégie I, vv. 61-90) ou l'évocation de ses exploits martiaux (Élégie III, vv. 37-42), à quoi il faut ajouter les

---

« tant de beaux esprits » à n'être « limés et employés à de meilleurs affaires » (Lyon, B. Rigaud, 1578, p. 108).

2. J.-F. Solnon, *La Cour de France...*, op. cit. p. 172.

menaces de Folie face à Amour : « ne vois-tu pas que tu n'es qu'un jeune garçonneau ? de si faible taille que, quand j'aurais un bras lié, si ne te craindrais-je guère » (Discours I). C'est oublier que la guerre et la violence physique étaient beaucoup moins rares chez les femmes de la Renaissance (comme du reste des époques antérieures) qu'on ne l'imagine depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. « De notre temps, jugeait Machiavel (pas franchement partisan des armes), on n'a point vu qu'elles aient porté grand profit à prince quelconque, sinon à la comtesse de Forli après la mort du comte son mari ; car par ce moyen, elle put se sauver de la fureur du peuple et attendre le secours de Milan, et puis recouvrer ses États<sup>3</sup>. » Anne de France avait pour sa part suivi de très près toutes les campagnes militaires de la « guerre folle », destinées à la pousser hors du gouvernement. Plus près de Louise encore, dans les années 1530 et 1540, la gouvernante des Pays-Bas Marie de Hongrie avait accompagné sa cavalerie sur le champ de bataille à plusieurs reprises. Et les guerres civiles, à partir des années 1560, allaient multiplier ces exemples à une bien plus vaste échelle – preuve de leur enracinement dans les pratiques éducatives de l'époque.

Inutile d'insister non plus sur le mécénat, la protection, le patronnage, terrains régaliens « pacifiques » dont l'occupation systématique par les plus grandes dames constituait évidemment une tactique de choix, puisqu'elle permettait d'une part de faire la démonstration du pouvoir et d'autre part d'influer sur les idées. Il suffira de rappeler, pour le premier volet, que toutes les dirigeantes de l'époque, en France comme dans les pays limitrophes, ont été de très grandes patronnes, que toutes ont fait travailler les plus grands architectes, sculpteurs, peintres, enlumineurs, graveurs, tapissiers, musiciens..., que toutes ont pensionné ou distribué des bénéfices à des écrivains, à des artistes, à des savants, que toutes ont commandité des ballets, des pièces de théâtre, des poésies, des livres d'histoire, des traductions, des adaptations, des pièces de circonstance pour agrémenter les banquets, les mariages, les entrées royales, les sacres... Plus nécessaire en revanche est d'insister sur le second volet : de réaliser qu'elles n'ont pas commandité au hasard, mais le plus souvent avec des idées bien précises – et notamment dans le but de renforcer le pouvoir des femmes en général, et le leur en particulier.

\*

Faire chanter sa gloire relevait du *b-a-ba*. Toutes ont mis à contribution le ban et l'arrière ban des rimeurs, dont les plus grands, qu'ils soient leurs domestiques, leurs obligés, des alliés, des opportunistes à la recherche d'un emploi, des zéloteurs occasionnels cherchant à plaire aux hommes qui les aimaient, des intellectuels désireux de se faire connaître, des admirateurs sincères, des amoureux – toutes caractéristiques pouvant du reste se cumuler ; même Ronsard, fort chiche en compliments de ce genre, a parfois dû s'exécuter. Si Louise Labé, à l'évidence, n'avait pas les arguments de ces femmes pour entraîner ses amis dans la célébration publique de sa gloire, l'effet de loupe produit par ce type de mise en scène ne lui a pas échappé. Bien des hommes de son entourage, ou influents dans les cercles lyonnais, avaient du reste une expérience concrète de l'exercice. Marot avait tourné nombre de compliments pour les grandes dames de la Cour, dont la duchesse d'Étampes et la reine de Navarre. En 1548, Maurice Scève et Barthélemy Aneau avaient travaillé à l'organisation de l'entrée royale d'Henri II à Lyon, dans

---

3. Machiavel, *Le Prince*, Paris, LGF, 1962, p. 151.

laquelle Diane de Poitiers n'avait pas été oubliée. En 1553, Olivier de Magny avait même chanté la gloire d'une princesse au berceau, avec son *Hymne sur la naissance de Madame Marguerite de France*.

Se faire représenter en majesté, dans l'écrit ou l'iconographie, faisait également partie des fondamentaux. Dans les premiers temps de sa régence, Anne de France se fit peindre sur une enluminure de manuscrit où le petit Charles VIII siégeait sur son trône, entouré des principaux personnages de l'État – elle-même se tenant seule, debout, quelques mètres *devant* le reste du groupe. Un peu plus tard, elle commanda au médecin et savant lyonnais Symphorien Champier la *Nef des dames vertueuses*, dans le prologue de laquelle elle apparaît en songe à l'auteur sous les traits d'une dame parée de fleurs de lys et « entourée de sept ou huit damoiselles ». Louise de Savoie, ayant commandé un livre d'histoire sur les *Gestes de Blanche de Castille* (une autre régente !), se fit peindre sur la première enluminure du livre, tenant le gouvernail de la France. Plus généralement, la plupart de ces femmes se firent représenter en position d'autorité dans les manuscrits qu'elles commandaient, recevant les ouvrages des mains de leurs auteurs, protégeant ou éduquant leurs enfants, trônant au milieu de leurs dames, etc. Ces exemples laissent entrevoir que, bien souvent, elles se mirent en scène non pas seules mais en présence d'autres femmes, que ce soit celles de leur escorte, celles du passé glorieux ou celles de l'actualité politique. De fait, toutes ont cherché à suggérer des liens entre elles-mêmes et des femmes célèbres, de quelque horizon qu'elles viennent (histoire romaine, grecque ou contemporaine, mythologie chrétienne ou païenne...), et quelque chemin qu'elles aient pris pour parvenir jusqu'à elles (*Légende dorée*, *Claris mulieribus*, *Cité des dames*, relations diplomatiques, traditions familiales...). Une stratégie qui impliquait, parallèlement, de contribuer à la promotion des (autres) femmes célèbres.

L'apport des princesses à la vulgarisation de l'histoire des héroïnes du passé est relativement connu. La grande dame parée de fleurs de lys du prologue de la *Nef des dames vertueuses* ne fait pas qu'apparaître en songe à son auteur entourée de ses femmes ; elle l'invite aussi à parler des « dames de grande puissance », ce à quoi Champier s'emploie aussitôt, se lançant non seulement dans la louange des reines amazoniennes mais aussi dans la défense des dames injustement attaquées – avant de se mettre à sa *Nef* proprement dite. Anne de France dédia également des vitraux de la cathédrale de Moulins à sainte Catherine et se fit représenter dans un tableau en compagnie de sa fille, sous la protection de sainte Anne. Sa belle-sœur Anne de Bretagne en fit autant avec sainte Anne, sainte Hélène, sainte Ursule et quelques autres, et elle fit rédiger à Antoine Dufour une *Histoire des femmes illustres* (1504), très proche formellement de l'ouvrage de Boccace mais débarrassée d'une quarantaine de figures ambivalentes, et au contraire enrichie de vingt-cinq nouvelles héroïnes, dont une douzaine de femmes d'État ; elle fit en outre illustrer le manuscrit de superbes vignettes représentant les plus célèbres de ces héroïnes en postures éminemment autoritaires, voire viriles, dont les visages auréolés de cheveux blonds ressemblaient tous au sien. Louise de Savoie commanda pour sa part, outre l'histoire de la mère de saint Louis déjà citée, un traité sur sainte Anne et un autre sur sainte Marie-Madeleine, dont la véritable identité – celle d'une disciple du Christ, et non d'une « pécheresse » – venait d'être restaurée. Diane de Poitiers utilisa jusqu'à un point jamais vu la référence à son homologue divine. Catherine de Médicis, elle, fit traduire par Jacques Amyot *Les vertueux faits des femmes* de Plutarque ; elle commanda aussi une série de

tapisseries monumentales célébrant la reine Artémise d'Halicarnasse, héroïne guerrière présente dans toutes les listes de femmes célèbres pour avoir élevé à la mémoire de son défunt mari un tombeau monumental, témoin de sa fidélité. D'immenses tapisseries représentant des héroïnes qui sortaient tout droit de la *Cité des dames* furent de même réalisées dans l'entourage d'autres princesses de l'époque, destinées à orner les châteaux et à envoyer des messages forts à leurs visiteurs, à l'instar des statues et autres représentations des « neuf preuses » (pendant « paritaire » des neuf preux), dont leurs ancêtres du XV<sup>e</sup> siècle avaient rempli leurs châteaux.

Loin de recourir seulement aux grands modèles féminins du passé pour se mettre en valeur, nombre de grandes dames s'appuyèrent également sur leurs homologues nationales et européennes, leur apportant en retour la caution de leur propre puissance. On ne parle pas ici de l'aide concrète qu'elles s'apportèrent mutuellement, mais, toujours, de « stratégies de communication ». Ainsi, alors que le jeu de dames venait d'être inventé, vers le début du XVI<sup>e</sup> siècle – preuve à lui seul de l'importance nouvelle des femmes à la Cour –, il fut aussitôt l'objet d'interprétations très particulières de la part d'Anne de Bretagne, Marguerite d'Autriche, Louise de Savoie, Marguerite de Navarre, Sybille de Clèves, Claude de France, Éléonore d'Espagne, Marie de Hongrie... ; en témoignent des jeux réalisés pour elles, où les deux camps adverses sur le damier sont représentés, l'un par des pièces figurant des princesses contemporaines (ces mêmes femmes pour la plupart), l'autre par des princes contemporains ; nouvelle preuve de la volonté d'équilibre entre les sexes qu'on retrouvera encore dans l'*Heptaméron*, avec son groupe de cinq devisants et cinq devisantes. Plus osé encore, Marguerite de Navarre se fit peindre, dans les premières pages de sa *Coche* (1541), offrant son livre à la duchesse d'Étampes, maîtresse de son frère bien-aimé : témoignage d'amitié et d'alliance entre deux femmes sous le ministère desquelles les murs et les plafonds du château de Fontainebleau s'étaient couverts d'héroïnes de la mythologie<sup>4</sup>.

Il n'est guère difficile de constater que les choix de Louise Labé dans ses *Œuvres* relèvent de logiques similaires. Au lieu d'ouvrir le volume par des pièces d'autres poètes, comme cela se faisait (que l'on songe aux premiers *Amours* de Ronsard), elle le clôt par un bouquet d'hommages figurant un groupe d'admirateurs placés *derrière* la « reine » du volume. Celle-ci se présente pour sa part en première position, sous la protection d'une « plus grande » : Clémence de Bourges, l'une de ses contemporaines, qu'elle instrumentalise tout en servant sa gloire. Elle se montre aussi, dès sa dédicace, « entourée de ses femmes » : chef de file de ces « dames lyonnaises » qu'elle exhorte, à qui elle montre l'exemple (les œuvres qui suivent), dames qui s'effacent durant le *Débat* (mais alors Folie, cette maîtresse femme, occupe le premier rôle) et dont on retrouve la présence insistante dans les poésies. Enfin, Louise Labé ne cesse de se mouvoir en compagnie de grandes figures féminines, évoquant Atalante dont « tous les serviteurs et amis [...] étaient chasseurs, pour ce qu'elle y prenait plaisir » (*Débat*, Discours V), rappelant les

---

4. Sur les jeux, comme sur l'iconographie « féministe » de Fontainebleau, voir les travaux de Kathleen Wilson-Chevalier, « Femmes, cour, pouvoir : la chambre de la duchesse d'Étampes à Fontainebleau », in *Royaume de fémynie. Pouvoirs, contraintes, espaces de liberté des femmes, de la Renaissance à la Fronde*, sous la dir. de K. Wilson-Chevalier & É. Viennot. Paris, Champion, 1999 ; « Art patronage and women (including Habsburg) in the orbit of King Francis I », *Renaissance Studies*, 16-4, 2002, pp. 476 et suiv.

exploits de Sémiramis, « reine tant renommée » (Élégie I), invitant à comparer les siens et ceux des héroïnes de L'Arioste (Élégie III), se mettant en scène avec Diane dans « l'épaisseur d'un bois » (Sonnet XIX)... Il n'est pas jusqu'au souci de l'équilibre numérique des sexes que l'on ne retrouve partout sous sa plume, notamment dans le *Débat*, où Folie se mesure à Amour, où Vénus et Folie (la plaignante et l'accusée) ont comme avocats Apollon et Mercure, et où ces deux derniers passent régulièrement de l'évocation des hommes à celle des femmes pour évoquer les effets d'Amour et de Folie sur les êtres humains<sup>5</sup>.

\*

Le théâtre fut également l'objet des soins tout particuliers de plusieurs très grandes dames du temps de Louise Labé, d'autant qu'il était l'un des principaux vecteurs de diffusion de la misogynie. Celui des farceurs était une véritable machine de guerre contre l'égalité des sexes, voire contre les princesses. Au début du siècle, Louis XII dut défendre aux clercs de la Basoche du Palais et plus généralement aux étudiants de brocarder la reine Anne, « autrement, qu'il les ferait tous pendre<sup>6</sup> ». En 1516, alors que Louise de Savoie venait d'assumer la régence et demeurait au pouvoir, la même Basoche monta une farce dans laquelle on voyait Mère Sotte régner à la Cour et s'enrichir par tous les moyens légaux et illégaux. En 1533, sa fille Marguerite, alors en pleine lutte avec l'Université, fut mise en scène par les farceurs de la Sorbonne, campée sous les traits d'une fileuse qu'endoctrine une mégère – représentation limpide de Gérard Roussel, un théologien qu'elle soutenait alors. Plus généralement, les femmes étaient largement dépréciées dans les farces, non seulement comme personnes lubriques, violentes et grossières mais comme « sujettes » cherchant à devenir « maîtresses ». En attestent clairement *L'obstination des femmes*, *Les femmes qui se font passer maîtresses*, la *Farce nouvelle des femmes qui apprennent à parler latin...* ou encore de nombreux épilogues où le mari, finalement victorieux, déclare face au public qu'« il est honteux pour une femme de faire de son maître un valet » (le *Cuvier*) ou que « les hommes ont telle puissance que tous leur rendent obéissance. Ils doivent gouverner par raison » (la *Farce des Femmes qui font refondre leurs maris*). Quant au théâtre humaniste, qui se produisait essentiellement dans les collèges à l'intention des garçons de la bonne société, il diffusait sous un autre habillage des messages similaires, que ce soit dans les tragédies, où les grandes héroïnes des pièces antiques étaient gommées au profit des intrigues politiques entre hommes ou alors campées à l'heure de leur défaite (Cléopâtre, Lucrece, Médée, Phèdre...), ou que ce soit dans les comédies, où triomphaient les personnages de vieilles, de prostituées et de maquerelles.

---

5. « Et pour venir aux femmes... » (Apollon, p. 71 des *Œuvres complètes*, éd. Fr. Rigolot, Garnier-Flammarion, 2004) ; « Et que dirons-nous des femmes... » (Apollon, p. 74) ; « et en somme tout ce qui est de beau, soit à l'accoutrement des hommes ou des femmes, Amour en est l'auteur » (Apollon, p. 75) ; « *Grandes dames* aimeront quelquefois *ceux* dont ne daigneraient être servies. *Les gens d'esprit* s'abuseront autour des plus *laidés*. » (Apollon, p. 78) ; « Et penseriez-vous que les amours des femmes soient de beaucoup plus sages ? » (Mercure, p. 96) « [les femmes] ne peuvent si aisément se défaire des hommes, comme les hommes des femmes » (Mercure, p. 97)...

6. Brantôme, *Recueil des Dames, poésies et tombeaux*, éd. É. Vaucheret. Paris, Gallimard « la Pléiade », 1991, p. 14. Jean Bouchet cite des propos similaires dans ses *Annales d'Aquitaine* : Je veux qu'on joue en liberté [...] pourvu qu'on ne parle pas de ma femme, car je veux que l'honneur des femmes soit gardé. » (cité par Vaucheret, *ibid.*, p. 1012).

C'est à cette machine de guerre que se sont attaquées les reines et les princesses, en favorisant l'émergence de nouveaux genres. Marguerite de Navarre, on le sait, mit elle-même la main à la pâte en écrivant une dizaine de pièces qui furent peut-être toutes jouées devant la Cour (la certitude n'existe que pour quelques-unes) et sans doute possible au sein de son cercle. C'est Catherine de Médicis, cependant, qui donna l'impulsion capitale. Jusqu'à son époque, rappelle Brantôme – preuve que les contemporains avaient conscience, et du changement, et du rôle décisif de la reine dans celui-ci –, les Français n'avaient connu que « des farceurs, des Connards de Rouen, des joueurs de la Basoche et autres sortes de badins et joueurs de badinages, farces, momeries et sotteries<sup>7</sup> ». Catherine conserva, comme ses prédécesseuses, les moins grossiers de ces spectacles, mais elle en favorisa d'autres, comme la *comedia del arte*, la tragicomédie et la pastorale, toutes trois d'origine italienne : genres délibérément mixtes où abondaient les héroïnes positives – bergères, amoureuses, grandes dames, guerrières –, et qu'elle faisait d'ailleurs interpréter par les dames de la Cour. Autant d'innovations qui rencontrèrent un succès immédiat et qui allaient durablement s'installer dans le paysage littéraire de la France aussi bien que dans la vie de la Cour. En revanche, le théâtre humaniste ne devait jamais être représenté à sa cour, non plus qu'à celle de ses fils.

Le *Débat de Folie et d'Amour* – bien tardif pour s'inscrire dans la veine des débats médiévaux, surtout de la part d'une autrice aussi innovante que Louise Labé – gagnerait sans doute à être replacé parmi ces tâtonnements pour un « autre théâtre » qui caractérisent les efforts des grandes dames à partir des années trente. Nul doute que, comme plusieurs d'entre elles, Louise n'ait connu les efforts parallèles des humanistes, puisqu'elle fait évoquer par Mercure les anciens genres joués dans l'Antiquité que sont la tragédie, la comédie et la pantomime (« Qui pourra dire s'il y a chose plus folle que les anciennes fables contenues ès tragédies, comédies et saltations ? »). Il n'empêche que, comme les princesses de la Cour, elle choisit une autre voie que l'imitation des Anciens ; une voie « expérimentale », à la frontière du théâtre et du dialogue philosophique, mais qui présente bien des aspects dramaturgiques, avec sa liste de « personnages », ses indications de « mise en scène » (aussi bien à l'aide des didascalies qu'à travers le texte des dialogues), ses changements de lieux entre les « scènes », les apostrophes des « avocats » au Président et aux assistants du procès, les remarques destinées à faire rire le public, etc.<sup>8</sup>

\*

De la même manière, il faut évoquer l'effort des grandes dirigeantes, en Italie comme en France, pour acclimater le néoplatonisme, pour en faire une doctrine à l'usage des cours. Rappelons ici que le premier ouvrage à diffuser cette philosophie en France fut la *Nef des dames vertueuses* (1503), commanditée comme on l'a vu par Anne de France ; que Marguerite de Navarre fit traduire le *Commentaire sur le*

---

7. Brantôme, *Œuvres complètes*, éd. L. Lalanne, Paris, Veuve Jules Renouard, 1864-96, vol. III, p. 256.

8. Sur la théâtralité du *Débat*, voir K. Kupisz, « Le théâtre de Louise Labé », in Guy Demerson (dir.), *Louise Labé, les voix du lyrisme* (Saint-Étienne/Paris, Publication de l'Université de Saint-Étienne/Éditions du CNRS, 1990, pp. 125-145) ; voir également l'article d'Évelyne Berriot, ce qui touche au Dialogue d'Eros et de Kalisti [dans ce volume]. Cette année (2004), une troupe toulousaine a monté le *Débat* (Compagnie Canzonetta : <http://www.canzonetta.ouvaton.org>).



*Banquet de Platon* du Ficin en 1547 ; que sa petite nièce le fit retraduire en 1578, avant de tenter de l'implanter à la cour de Navarre – et de l'enseigner elle-même, plume à la main, au beau seigneur de Champvallou.

L'extraordinaire « mode » de cette philosophie qui revalorisait l'amour hors mariage en même temps que les créatures inspirant ce sentiment (soit, dans l'Europe de la Renaissance : les femmes) est évidemment due à plusieurs facteurs. Certes, on ne peut guère douter que le principal en fut l'attraction, sur les individus des deux sexes, d'une idéologie qui remisait au placard tant les interdits des moralistes que le mépris des clercs, mais on ne saurait trop rappeler que la mode ne prit pas toute seule, ni dans n'importe quel contexte. Si le nouveau platonisme, en effet, est né dans les académies savantes de la Péninsule, ses formes vulgarisées ont été conçues dans les cours – celles d'Urbino, de Ferrare, de Mantoue –, pour offrir aux courtisans de plus en plus nombreux qui les peuplaient des modèles de relations entre les sexes. « Conception » longuement mûrie, du reste, puisque le *Courtisan* de Castiglione, le principal vecteur de la diffusion du néoplatonisme mondain en Europe, fut écrit au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle et publié en 1528, après de sérieuses retouches. Que le roi de France, à la tête de la cour la plus peuplée d'Europe et confronté à ce problème aigu – gérer les relations entre des centaines d'hommes et de femmes rassemblés nuit et jour dans les mêmes châteaux – ait été demandeur de la première traduction du *Courtisan* (1537), n'a donc rien d'étonnant. Que les princesses aient porté un intérêt tout particulier à la diffusion de cette philosophie n'est pas étonnant non plus, mais doit être explicité.

Ce n'était pas n'importe quel modèle, en effet, qui était proposé aux courtisans, mais une sorte d'adaptation à grande échelle de l'idéologie courtoise (qu'avaient de même favorisée les grandes dames des époques précédentes, et pour les mêmes raisons). Dans des cours où l'élément féminin était toujours minoritaire (un cinquième environ, pour les couches nobiliaires, a calculé Jacqueline Boucher pour le règne de Henri III<sup>9</sup>, mais il n'y a guère de raison de penser qu'il ait jamais été supérieur), et où l'élément masculin était toujours majoritairement guerrier, il importait au plus haut point de mettre les femmes en position de se faire respecter. Quoi qu'en aient dit les malveillants – fort nombreux –, la Cour ne se transforma jamais en *gran bordello*. Ce n'était pas dans les objectifs des monarques, qui cherchaient au contraire à en faire un lieu de rayonnement de leur propre grandeur, et d'attraction de la noblesse, invitée à séjourner à la Cour et à y placer ses enfants des deux sexes<sup>10</sup>. Ce n'était surtout pas dans les objectifs particuliers des dirigeantes, dont les entourages féminins étaient partie intégrante des démonstrations qu'elles entendaient faire de leur propre pouvoir. Toutes les femmes de leur suite – et ces suites devaient croître de manière exponentielle au XVI<sup>e</sup> siècle, jusqu'à atteindre plusieurs centaines de femmes au temps de Catherine de Médicis – devaient donc avoir les moyens de faire, à leur niveau, la

---

9. Jacqueline Boucher, *Société et mentalités autour de Henri III*, Lille, Publications de la faculté de Lille III, 1981, pp. 147 et suiv (« La montée des effectifs »).

10. « Quelle famille [noble], écrit J.-F. Solnon, rechignera à confier ses fils à l'école des pages, classe préparatoire à la carrière des armes, à placer ses filles dans les maisons de la reine et des princesses, pour parachever une éducation mondaine et réaliser un bon mariage? » (*La Cour de France...*, *op. cit.*, p. 147) ; à quoi il faut ajouter qu'il y avait des hommes travaillant dans les maisons des princesses (beaucoup) et des femmes (peu, mais notamment en position de gouvernantes) dans les celles des princes – chaque membre de la famille royale ayant sa propre maison dès le temps de Louise de Savoie.

démonstration du pouvoir des femmes, et notamment de dominer les hommes dans les échanges amoureux.

Passons très rapidement sur les moyens institutionnels et matériels donnés à ces centaines de femmes (charges dans les maisons des princesses, dont certaines fort prestigieuses et dotées de titres prestigieux ; autonomie financière – grâce aux gages – et personnelle – grâce à l’attachement à telle ou telle maison, quand leur époux était attaché à une autre ; priorité dans l’attribution des logements à la Cour, dons en terres, faveurs diverses...), évidemment fondamentaux dans ce dispositif. Passons aussi sur les missions éducatives, culturelles et politiques confiées à nombre de ces femmes<sup>11</sup>. Ce qui importe ici est de comprendre que le néoplatonisme mondain entrainait dans cet ensemble de moyens visant à hausser la position des femmes de la noblesse à la Cour, en leur confiant – sous la surveillance générale de leur patronne – le « dressage » des hommes à la civilité.

Anne de France, qui fut la première, on l’a dit, à vouloir acclimater en France les théories néoplatoniciennes, fut également la première à fixer par écrit la tâche confiée aux femmes de la Cour sur le plan des mœurs. Dans ses *Enseignements* à sa fille (1504-1505), elle l’enjoint en effet (si la jeune princesse n’est pas elle-même enrôlée dans la maison d’une plus puissante qu’elle) à entretenir une compagnie de femmes qu’elle surveillera de très près, mais dont il n’est pas question de faire des effarouchées ou des dragons de vertu ; instruites, éduquées, parées selon leur rang, elles devront tenir leur place au milieu des hommes, et ne pas craindre d’être courtisées – à condition qu’elles ne cèdent pas (ce qui reviendrait à cesser de dominer la situation), faute de quoi elles devront être écartées du groupe. Suzanne elle-même devra en faire autant, tout en restant parfaitement fidèle à son mari (la bonne gestion des galants étant du reste la meilleure façon de le servir). Ce dont il est question, explique Anne, c’est de « réduire les fous et désordonnés en leur charnalité à bonne voie<sup>12</sup> ».

Ce programme fut appliqué par toutes les reines françaises (malgré les coups de canifs parfois donnés à ce bel ordonnancement par leurs fils ou maris – le roi

---

11. Un exemple tout de même, assez connu, mais qui donne une bonne idée de l’ensemble de ces tâches et qui recouvre le temps de Louise Labé. Il est tiré des *Mémoires* de Turenne et relatif à l’éducation qu’il reçut dans les années 1560 : il y avait alors une « coutume », écrit-il, selon laquelle « il était messéant aux jeunes gens de bonne maison s’ils n’avaient une maîtresse, laquelle ne se choisissait par eux et moins [encore] par leur affection, mais, ou elles étaient données par quelque parent ou supérieur, ou elles-mêmes choisissaient ceux de qui elles voulaient être servies.[...] Peu après [que] je fus à la cour, M. le Maréchal d’Anville [...] me donna Mademoiselle de Châteauneuf pour maîtresse, laquelle je servais fort soigneusement, autant que ma liberté et mon âge me le pouvaient permettre. J’étais soigneux de lui complaire et de la faire servir, autant que mon gouverneur me le permettait, de mes pages et laquais. Elle se rendit très soigneuse de moi, me reprenant de tout ce qui lui semblait que je faisais de malséant, d’indiscret ou d’incivil, et cela avec une gravité naturelle qui était née avec elle, [si bien] que nulle autre personne ne m’a tant aidé à m’introduire dans le monde et à me faire prendre l’air de la Cour que cette demoiselle [...]. Cette coutume avait telle force, que ceux qui ne la suivaient étaient regardés comme mal appris, et n’ayant l’esprit capable d’honnête conversation. » (*Mémoires de Henri de la Tour d’Auvergne, vicomte de Turenne...*, éd. Michaud & Poujoulat, Paris, Guyot frères, 1839, vol. 11, p. 5). Cette « coutume » était déjà en place au temps du *Petit Jehan de Saintré* (1459), ainsi « élevé » par la Dame des Belles Cousines.

12. *Les Enseignements d’Anne de France, duchesse de Bourbonnois et d’Auvergne, à sa fille Susanne de Bourbon*, éd. A.-M. Chazaud, Moulins, Desrosiers, 1878, ch. XXIX ; une nouvelle édition de ce texte paraîtra en 2006 dans la collection de poche « la cité des dames » aux Publications de l’Université de Saint-Étienne, sous la dir. de Tatiana Clavier et É. Viennot.

n'étant pas le « fol » le plus commode à « réduire », ni du reste le plus utile...). Le temps passant, et les effectifs s'accroissant, une liberté réelle fut laissée aux femmes, du moment qu'elles ne dérogeaient pas au principe de maîtrise de la situation. Nul n'a mieux décrit ce dressage sensuel et sentimental de la noblesse masculine que Brantôme – qui paraît l'avoir subi avec bonheur – dans son *Discours sur Catherine de Médicis*. « Elle avait ordinairement de fort belles et honnêtes filles, avec lesquelles tous les jours en son antichambre on conversait, on discourait et devisait tant sagement et tant modestement que l'on n'osait faire autrement, car le gentilhomme qui y faillait en était banni et menacé ». Moyennant quoi, la reine mère fermait volontiers les yeux sur les agissements de ses « filles », pourvu « qu'elles eussent de la sagesse, de l'habileté et du savoir, pour engarder l'enflure du ventre»<sup>13</sup>.

D'autres « modes » vinrent renforcer le néoplatonisme mondain, en Italie comme en France, notamment le pétrarquisme – auquel la Cour fit un triomphe. Pas forcément traversé de mysticisme, pas forcément très sincère, le pétrarquisme traduisait en mots et en codes, sur le plan poétique, le service dû à la dame aimée – déité inaccessible et dotée du pouvoir absolu sur son amant, et même, à les lire, du pouvoir de faire le jour et la nuit. Certains poètes eurent beau marquer très vite leurs distances face à cette posture (et au platonisme qui l'accompagnait) – on pense notamment à Ronsard, dont les hauts et les bas se mesurent facilement à cette aune –, la mode perdura. Jusqu'à la fin du siècle, pour plaire à la Cour, il fallut « pétrarquiser ».

Tous ces éléments peuvent éclairer l'œuvre de Louise Labé. Son pétrarquisme, certes, lui vient de plus loin que la pléiade, et plus vraisemblablement d'Italie et de Lyon que de la Cour de France. Mais elle paraît bien, quant à ses options philosophiques, sur la même longueur d'onde que nombre de femmes qui la fréquentaient. Les « idées » qui s'expriment dans les *Sonnets*, celles qu'elle fait défendre aux deux adversaires prétendus du *Débat* (qui en ont tant en commun), traduisent à la fois une adhésion profonde à la conception de l'amour civilisateur (celui qui veut que les hommes se mettent en quatre pour plaire aux dames – et inversement), et une distance ironique face aux théories savantes expliquant l'attraction de deux personnes. On pouvait souvent, au XVI<sup>e</sup> siècle, et connaître par cœur ces théories, et en reconnaître la pertinence profonde, et rire des caricatures auxquelles elles donnaient lieu, et souligner, comme le fait Apollon, la licence véritable qu'elles pouvaient masquer.

En évoquant les femmes de la Cour, ces très nombreuses femmes qui devinrent, dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, puis surtout dès que la théorie de la *donna di palazzo* ou *Courtisan* fut disponible, maîtresses en l'art de mener les hommes par le bout du nez, en même temps qu'elles étaient publiquement investies d'autres missions d'importance, nous touchons à l'un des aspects les plus décisifs de la « diffusion du féminisme » que cet article voudrait faire mieux comprendre. Car non seulement la Cour n'était pas un lieu clos et lointain (on sait qu'elle était fort itinérante au XVI<sup>e</sup> siècle, que tout le monde ou presque y avait accès, et surtout que tout le monde voulait y aller), mais les femmes qui la peuplaient faisaient régulièrement la navette entre l'entourage des princesses et leurs terres, retournaient pour de longs mois dans leurs familles, voire quittaient les maisons des reines et princesses pour se marier, avant d'y retourner ou d'y envoyer leurs filles, etc. Les hommes bien

---

13. Brantôme, *Recueil des dames...*, op. cit., pp. 58, 64.

plus nombreux encore qui fréquentaient la Cour, régulièrement ou non, mettaient pour leur part un point d'honneur à imiter chez eux les usages qu'ils y avaient observés, d'autant que ces derniers étaient présentés comme éminemment « modernes ». Les manières de la Cour se diffusaient ainsi dans le pays, de même que l'habitude de critiquer les autres usages, surtout ceux, bien sûr, qui impliquaient une critique des mœurs de la Cour. Si la condamnation mordante des « misanthropes » (« ceux qui se sont exemptés d'amour ») que développe Apollon et que ne désavoue pas Mercure, de même que leur double appel aux amants à tout faire pour plaire à leur dame – fût-ce au dépens de la morale –, paraissent sortir tout droit de la plume d'un courtisan partisan des dames et de la vie délicieuse vécue à la Cour sous leur « empire », c'est que les efforts communs des princesses, des grandes dames, et des moins grandes dames vivant à demeure ou à temps partiel à la Cour étaient parvenus sans encombre, « cinq sur cinq », jusqu'à Louise Labé.

\*

Terminons par un dernier point, essentiel à ce propos. Désireuses de renforcer le pouvoir féminin sous toutes ses formes, les grandes dames ne se contentèrent pas de le développer autour d'elles – aussi vaste et volatile que fût cet « autour ». Elles se donnèrent aussi les moyens de démultiplier leurs efforts bien au-delà de leurs cercles, et surtout bien au-delà de la question des mœurs, en s'attaquant aussi à l'un des terrains les plus farouchement défendus par les partisans de la domination masculine : l'écriture publique.

On ne saurait en effet comprendre autrement le fait que la plupart des gouvernantes de cette époque ait non seulement produit des œuvres, mais ait tenu à en publier certaines, ce que ne fit nul de leurs homologues masculins – parfois auteurs eux aussi, mais dans des proportions bien moindres qu'elles. La chronologie des premiers écrits féminins imprimés est à cet égard bien parlante<sup>14</sup>. Entre 1488, où parut (sous l'anonymat) *l'Art de Chevalerie* de Christine de Pizan, jusqu'au début des années 1530, vingt des vingt-deux ouvrages d'autrices publiées en France étaient l'œuvre de mortes et/ou de saintes (Christine, Proba Falconia, Hildegarde de Bingen, Élisabeth de Shönau, la Pseudo Brigitte de Suède...). Les deux autres étaient des princesses : Marguerite d'Autriche et Anne de France. L'impulsion décisive fut donnée par une troisième, Marguerite de Navarre, qui commença de publier à partir de 1531 et ne cessa plus ensuite. Entre cette date et 1555, l'année où Louise Labé fit imprimer ses *Œuvres*, elles sont onze écrivaines, toutes vivantes à l'exception de Pernelle du Guillet, dont sept tout aussi peu tiarées que Louise, à donner (et à redonner : songeons à Hélienne de Crenne) leurs écrits à un imprimeur. Ajoutons que la première de ces « inconnues » semble avoir été une Lyonnaise, Claudine Scève, avec sa traduction du Pseudo-Boccace, vers 1533 ; et qu'on augmenterait encore ce chiffre en comptant cette autre Lyonnaise, « Jeanne Flore », si l'on ne savait aujourd'hui que ce pseudonyme a toutes les chances de cacher un homme ou plutôt un groupe d'hommes – ce qui n'enlève rien

---

14. Voir William Kemp, « Textes composés ou traduits par des femmes et imprimés en France avant 1550 : bibliographie des imprimés féminins (1488-1549) », in *L'Écriture des femmes à la Renaissance française*, numéro spécial de *Littératures*, 18, Montréal, McGill, 1998, pp. 151-220 (je me réfère également à ses recherches les plus récentes ; la bibliographie portant sur l'ensemble du siècle est à paraître).

au fait que, pour bien des lecteurs et lectrices de ses *Comptes amoureux* (dont on peut douter que tous aient connu la supercherie ou qu'ils l'aient flairée au contenu du livre), c'était une femme de plus qui « donnait ses écrits au public »<sup>15</sup>. De la même façon, avait paru à Lyon en 1546 puis en 1549, *De la vraye tranquillité de l'esprit, œuvre très utile composée en langue toscane par tres-illustre Dame Madame Isabelle Sforce*, en réalité Ortensio Lando.

Cette floraison d'imprimés féminins à partir des années trente prouve que les signaux envoyés par les princesses, et surtout Marguerite de Navarre, furent immédiatement reçus dans les couches les plus diverses de la société. Plusieurs autrices devaient d'ailleurs, tout au long du siècle, exprimer leur gratitude envers ces femmes qui leur avaient ouvert la voie, comme l'abbesse défroquée Marie d'Ennetières (ou Dentière), qui adressa son *Épître très utile faite et composée par une femme Chrétienne de Tournai* (1539) à « la reine de Navarre, sœur du roi de France », ou comme la religieuse Anne de Marquets, qui dédia sa traduction des *Divines Poésies de Marc Antoine Flaminius* (1568) à la plus savante des princesses, Marguerite de Valois. Que ces signaux aient été envoyés à dessein est une autre évidence. L'occupation du terrain de l'impression, nouveau monopole des lettrés, mais aussi champ où s'ébattait à présent n'importe quel artien mal dégrossi, et souvent violemment misogyne, faisait partie de leurs objectifs. Et ce n'est pas simplement pour exercer un pouvoir accessible à leur rang qu'elles s'y sont avancées, mais pour y tenir des propos destinés à renforcer tous les autres combats évoqués plus haut.

Leurs textes, faut-il le rappeler, n'avaient pas besoin d'être aussi ouvertement féministes que l'épître de Louise Labé pour être éminemment signifiants. S'adresser à une princesse, comme le faisait Anne de France dans ses *Enseignements à sa fille* (publiés vers 1521, republiés à l'initiative de Marguerite de Navarre en 1535), pour lui donner des conseils de vie morale, spirituelle et politique, dans un monde où seuls des hommes, depuis des siècles, se livraient à ce genre d'exercice (à l'exception de la très marquée Christine de Pizan) n'était pas neutre. S'adresser à Dieu, montrer qu'on n'a pas besoin d'intermédiaires patentés pour le faire, défendre des positions dans le débat théologique du temps, comme le faisait Marguerite de Navarre, ne l'était pas davantage. Pourtant, les deux princesses dépassèrent largement ces postures déjà fort subversives en soi. Sous couvert de conseils de bons usages enrobés d'un ton fort austère, Anne de France donnait à sa fille toutes les recettes permettant à une grande dame de se maintenir en cour, d'y triompher des « lourdauds, auxquels il semble bon bruit quand, par leurs finesses, ils peuvent avoir cause de farcer de quelque femme », et même de réduire à sa merci « les plus forts trompeurs et mondains »<sup>16</sup>. Marguerite de

---

15. Précisons qu'on ne sait rien de la réception des *Comptes amoureux*. Si toutefois l'on replace la publication de l'ouvrage dans cette chronologie, on peut supposer que ses auteurs, conscients de cette « épidémie », ont voulu « surfer » sur elle pour contrer les discours féministes des autrices publiées ; ces dernières appelaient en effet à la plus grande prudence envers les relations amoureuses hors mariage, alors qu'ils appellent au contraire énergiquement à se soumettre au « dieu Amour ». Voir *Actualité de Jeanne Flore*. Dix-sept études réunies par Diane Desrosiers-Bonin et É. Viennot, Paris, Honoré Champion, 2004 ; une nouvelle édition des *Comptes amoureux*, établie par Régine Reynolds-Cornell, paraîtra en 2005 dans la collection de poche « Textes et contre textes », aux Publications de l'Université de Saint-Étienne.

16. *Les Enseignements d'Anne de France... op. cit.*, ch. XXVI et XXIX. Voir également mon article, « Rhétorique de la chasteté dans les *Enseignements d'Anne de France à sa fille* », in Jean-Jacques

Navarre, elle, sous couvert de comédies et de contes, créait des personnages de femmes malicieuses et fortes, et dénonçait sans relâche la violence et la rouerie des hommes.

Les autrices de moindre renom qui les suivirent s'engouffrèrent aussi dans cette brèche-là. Hélisienne de Crenne mit en scène dans ses *Angoisses douloureuses qui procèdent d'amour* (1538) une jeune femme mariée à onze ans à un homme mûr, qui la séquestre, la frappe et lui impose le « devoir conjugal » parce qu'elle s'est amourachée d'un galant – qui d'ailleurs n'est pas plus reluisant que son mari durant toute la première partie du roman. Elle s'éleva aussi, dans ses *Épîtres familières et invectives* (1539) contre les partisans de l'ignorance des femmes, défendant leur droit d'accéder à l'écriture. Marie d'Ennetières, quant à elle, réclama celui de pouvoir discuter théologie dans son *Épître très utile* – avant de s'affronter rudement à Calvin sur cette question. À la fin des années quarante, alors que de nouvelles princesses (Anne de Clèves, Jeanne d'Albret) avaient rejoint Marguerite de Navarre sur le terrain de la publication de leurs écrits, et que plusieurs autres se joignaient à des femmes savantes de la bourgeoisie intellectuelle pour participer à son *Tombeau*, les grandes dames et les autres travaillaient donc de concert à la même démonstration.

Louise Labé est originale (comme chacune, du reste), mais elle s'insère bien dans cette histoire-là. Elle choisit d'évoquer « cette liberté que notre sexe a autrefois tant désirée », mais elle n'oublie pas de mentionner, quelques lignes plus loin, les « larrons » et les « ennemis » dont elle connaît parfaitement l'existence. Elle dédie ses œuvres à une jeune fille de la bonne société lyonnaise, mais elle salue bel et bien les grandes dames qui lui ont ouvert la voie, en affirmant que, mieux « favorisée des cieux », elle aurait pu « servi[r] en cet endroit plus d'exemple que d'admonition » ; la référence est implicite, mais pour ses contemporains et ses contemporaines, de qui d'autre pouvait-elle bien parler ? Elle ne parle pas non plus, explicitement, des femmes poussées comme elle par la volonté de « montrer aux hommes le tort qu'ils nous faisaient en nous privant du bien et de l'honneur qui nous [...] peuvent venir [du savoir] », mais elle écrit des textes appartenant à divers genres, comme Marguerite de Navarre, et elle publie ses *Œuvres*, comme Hélisienne de Crenne.

---

Vincensini (dir.), *Souillure et pureté. Le corps et son environnement politique et culturel*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003.